



AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES SÉCURISATION DES APPROCHES – ROUTE LGART01-200-05 AMÉNAGEMENT LA GABELLE

La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel demande des soumissions pour la sécurisation des approches de la route LGART01-200-05 dans les Municipalités de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Étienne-des-Grès (lien interrives La Gabelle), le tout tel que détaillé au devis et aux plans préparés à cette fin. Les travaux incluent, sans s'y limiter, la mise en place de puisards, l'installation et la modification de glissières de sécurité, le marquage de chaussée, l'aménagement de chemin piétonnier et la mise en place d'enrobé bitumineux.

Les documents complets d'appel d'offres pourront être obtenus sur le site Internet du système électronique d'appel d'offres (SEAO), à compter du présent avis d'appel d'offres et ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires à cette fin.

Les soumissions scellées portant la mention « **Soumission – Sécurisation des approches – route LGART01-200-05 Aménagement La Gabelle** » seront reçues et ouvertes au bureau du soussigné, situé au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville à Notre-Dame-du-Mont-Carmel jusqu'au **6 juillet 2020 à 10 h**. Les soumissions seront ouvertes le même jour, au même endroit, aux alentours de **10 h 05**.

Toute soumission pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission, soit sous forme de chèque visé ou de cautionnement valide pour toute la période où la soumission doit demeurer en vigueur, d'un montant équivalent à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission tel que décrit dans l'avis aux soumissionnaires. Si la garantie de soumission est sous forme de cautionnement, ce cautionnement doit être émis par un assureur détenant un permis d'assureur ou une firme reconnue spécialisée dans l'émission de cautionnement

Le soumissionnaire s'engage à effectuer les travaux selon les conditions et les besoins spécifiques de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 16 juin 2020.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier